



SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS  
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

Extrait du registre des délibérations  
Bureau Syndical du 21 novembre 2025

DELIBERATION N° 2025-029

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 novembre, le Bureau Syndical étant assemblé en session ordinaire, au siège du Syndicat, après convocation légale du 6 novembre 2025.

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Quorum : 5

Présents : Bernard CHAVEROT, Jean-Marc GOUTAGNY, Thierry VANEL, Huguette DRID, Eric GONZALEZ, Joseph VOLAY, Bruno BASSON, André MOINE, Michel CHARMET.

Secrétaire de séance : Thierry VANEL

Affichage : 27/11/2025

**Objet: Remboursement de frais à Joseph VOLAY, Vice-Président**

Monsieur le Président informe les membres du bureau que Joseph VOLAY, Vice-Président, a assisté au 39<sup>ème</sup> congrès d'Amorce qui a eu lieu du 15 au 17 octobre à Angers, et qu'il y a lieu de lui rembourser les frais engagés :

- 2 nuits d'hôtel avec petit déjeuner : 280 €
- Frais kilométriques : 1 134 km (6 CV) à 0,41€ le km soit 464,94 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, avec 8 voix pour et 1 abstention :

✓ **ACCEPTE** le remboursement des frais suivants à Joseph VOLAY, Vice-Président :

- 2 nuits d'hôtel avec petit déjeuner : 280 €
- Frais kilométriques : 1 134 km (6 CV) à 0,41€ le km soit 464,94 €.

✓ **SOUMET** au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme,  
Le Président,  
Bernard CHAVEROT

Le secrétaire de séance

Thierry VANEL